

ARRIVÉ le :

22 AVR. 2021

PREFECTURE DU LOT

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à 20 h,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03.04.2021

2021-024

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR,
DAVID, M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, M. DELMON, Mme BOON,
M. LEVASSEUR, Mme BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

OBJET

—

**PROROGATION
D'UN
PRÊT
RELAIS**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2019-025 du 20 mai 2019 et
la souscription du prêt n° 980 auprès de l'Agence France Locale dans le cadre
de l'attente de subventions liées au projet d'aménagement du « Cœur de
Village tranche 3 », aux conditions suivantes :

Montant du prêt relais	200 000 €
Date de déblocage	20 juin 2019
Date de remboursement	21 juin 2021
Durée	2 ans
Taux	0,20 % annuel exact/360
Amortissement	in fine
Frais de dossier	néant
Commission d'engagement	néant

Compte tenu du décalage du projet et donc du versement de certaines
subventions attendues, il est proposé au Conseil de demander la prorogation
totale de ce prêt sur 1 an et demi.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance des différentes
offres, après en avoir pris connaissance en tous ses termes de l'offre établie par
l'Agence France Locale, Société Anonyme à Conseil de Surveillance et
Directoire, dont le siège social est situé à Tour Oxygène - 112 rue Garibaldi,
69006 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon
sous le numéro 799379649,

et après en avoir délibéré,

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 21.04.2021

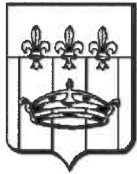
Publié ou notifié

le 23.04.2021

G. CALASSOU
Maire



.../...



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à 20 h,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03.04.2021

2021-024

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR,
DAVID, M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, M. DELMON, Mme BOON,
M. LEVASSEUR, Mme BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

././.

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de prêt
n° 980 de l'Agence France Locale selon les caractéristiques suivantes :

OBJET

—
**PROROGATION
D'UN
PRÊT
RELAIS**

Article 1 : Principales caractéristiques du prêt

- Montant du contrat de prêt : 200 000 € (Deux cent mille euros)
- Date de début : 21 juin 2021
- Date de fin : 20 décembre 2021
- Durée totale : 1 an et demi
- Taux fixe : 0,20 %
- Fréquence : annuelle
- Mode d'amortissement : in fine
- Base de calcul : Base exact/360

20 décembre 2022
Erreur matérielle
Pe 03 05 2021
Pe Maire. G. CALASSOU

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataires

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt et est habilité à
procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, à toutes
formalités, à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à
l'exécution de la présente délibération et reçoit tous pouvoirs à cet effet

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 22.04.2021

Publié ou notifié

le 23.04.2021

ARRIVÉ le :

22 AVR. 2021

PREFECTURE DU LOT

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Gérard CALASSOU

G. CALASSOU
Maire

